

AIDE-MÉMOIRE

DU

CARABINIER VOLONTAIRE,

COMPRENANT

UNE COMPILATION DES TERMES DE COMMANDEMENT USITÉS DANS L'ARMÉE ANGLAISE, AVEC QUELQUES NOTES EXPLICATIVES.

— AUSSI : —

LE MANUEL DU SERGENT

ET LA

MANIÈRE DE SE PERFECTIONNER DANS L'ART DU TIR,

PRÉCÉDÉS

D'un Historique des Armes,

PAR

L. T. SUZOR,

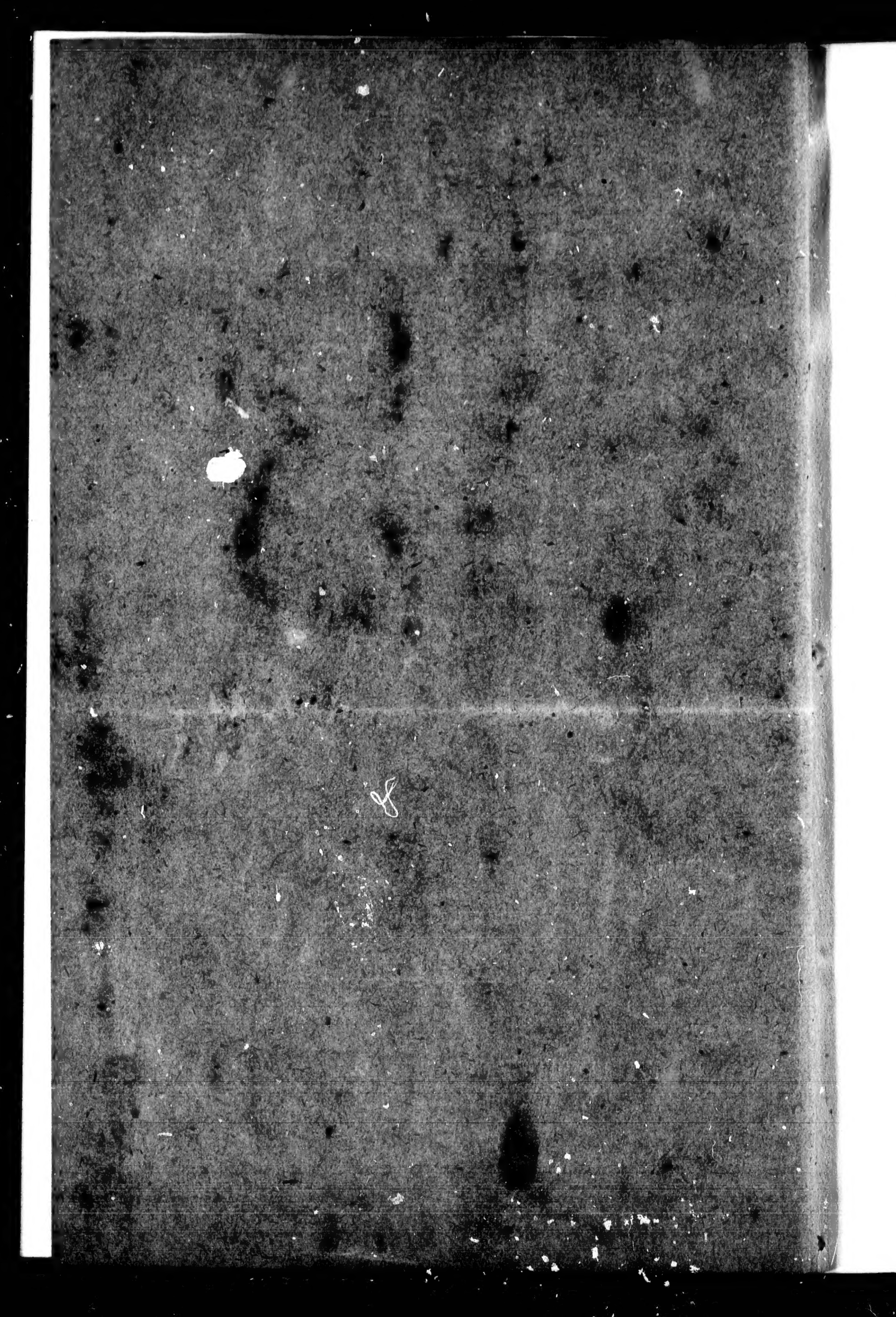
CAPITAINE ADJUDANT DU NEUVIÈME BATAILLON DES VOLTIGEURS DE QUÉBEC, ET INSTRUCTEUR DE MOUSQUETERIE POUR LE BAS-CANADA.

QUEBEC:

IMPRIMÉ PAR STEWART DERBISHIRE ET GEORGE DESBARATS,

Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine.

1862.



AIDE-MÉMOIRE

DU

CARABINIER VOLONTAIRE,

COMPRENANT

UNE COMPILATION DES TERMES DE COMMANDEMENT USITÉS DANS L'ARMÉE ANGLAISE, AVEC QUELQUES NOTES EXPLICATIVES.

— AUSSI : —

LE MANUEL DU SERGENT

ET LA

MANIÈRE DE SE PERFECTIONNER DANS L'ART DU TIR,

PRÉCÉDÉS

D'un Historique des Armes,

PAR

L. T. SUZOR,

CAPITAINE ADJUDANT DU NEUVIÈME BATAILLON DES VOLTIGEURS DE QUÉBEC, ET INSTRUCTEUR DE MOUSQUETERIE POUR LE BAS CANADA.

QUEBEC:
IMPRIMÉ PAR STEWART DERBISHIRE ET GEORGE DESBARATS,
Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine.

1862.

A L'HONORABLE

LT.-COL. A. DE SALABERRY,

DÉPUTÉ ADJUDANT GÉNÉRAL DE LA MILICE POUR LE BAS CANADA.

Cet ouvrage lui est, avec permission, respectueusement dédié

PAR L'AUTEUR.

AVERTISSEMENT.

L'ENTHOUSIASME avec lequel une grande partie de la population canadienne s'est livrée à l'exercice militaire et au maniement des armes, et l'importance que chaque volontaire attache à cet art qu'il sera appelé, peut-être avant longtemps, à mettre en pratique sur le champ de bataille, a fait sentir un besoin urgent, celui d'un ouvrage dans lequel il put puiser les renseignements propres à faciliter son avancement, et qu'il pût consulter pour ne pas perdre les fruits déjà acquis dans les exercices qu'il a suivis jusqu'à ce jour.

M'étant dévoué, depuis déjà plusieurs années, à l'Instruction Militaire de mes compatriotes, et plus particulièrement depuis que la guerre, qui a été prête d'éclater entre la Métropole et les Etats-Unis, est venue jeter l'alarme parmi notre paisible population, j'ai compris tous les avantages qui résulteraient pour nos volontaires canadiens, de la publication d'un ouvrage où seraient compilés tous les termes de commandement usités dans la *drill* de l'armée anglaise et adoptés par les volontaires.

Ce n'est pas sans beaucoup d'hésitation que j'ai acquiescé à la demande d'un grand nombre de personnes à qui j'ai l'honneur de donner l'instruction militaire, et que je livre aujourd'hui à la publicité quelques notes que, dans des moments de loisir, j'avais faites pour mon utilité et pour mon avancement personnel.

Je demande d'avance, pour ce petit travail, toute l'indulgence de mes concitoyens.

J'ai cru devoir mettre dans ce volume un historique des armes, que j'ai puisé dans différents auteurs, et que je me suis efforcé de rendre aussi intéressant que possible.

Le lecteur sera assez équitable pour ne pas penser que j'aie voulu donner dans un cadre aussi étroit tous les principes de la science militaire ; je n'aurais pas voulu entreprendre cette tâche que je crois, d'ailleurs, au-dessus de mes forces. Mon intention, en publiant cet ouvrage, n'a été que de donner une compilation des termes de commandement, avec quelques notes explicatives, et, en ce faisant, je n'ai agi avec d'autres motifs que celui d'être utile à mon pays. Je dois dire, aussi, qu'en agissant ainsi, je n'ai été guidé par aucun esprit de spéculation, et dans ce but, ne tenant aucun compte de mon travail, j'ai voulu en limiter le prix au coût de l'impression afin de le mettre à la portée de toutes les classes.

Si cet aide-mémoire peut être de quelqu'utilité à mes compatriotes et les engager à continuer l'œuvre qu'ils ont si noblement commencé, j'aurai atteint mon but.

Québec, 29 Mars, 1862.

HISTORIQUE DES ARMES.

Avant d'être agriculteur, l'homme fut guerrier et chasseur, car la nature ne lui a donné, pour attaquer ou pour se défendre, qu'une intelligence étendue, et une main faible mais apte à devenir habile. Elle a donné aux animaux des armes offensives et défensives plus ou moins sûres, plus ou moins redoutables. Mais l'homme, elle l'a recouvert d'une peau mince très-facile à lacérer, sujette à toutes les impressions du froid ou de la chaleur, elle lui a refusé les dents longues et tranchantes, les ongles robustes ; sa course n'est point rapide, sa force musculaire est bornée ; elle l'a placé dans des circonstances telles que la conservation de son espèce est toute entière attachée à l'emploi de moyens étrangers à sa conformation, et c'est pour qu'il pût faire cet emploi qu'elle lui a donné l'intelligence qui le rend incessamment perfectible, tandis que la brute, plus favorisée à l'extérieur, est restée et restera sans cesse dotée des seules facultés qu'elle eût dès le principe.

L'historique des armes de l'homme, c'est l'h[illegible]re de l'homme lui-même ; la nuit des temps recouvre ses prem[illegible]s commencements.

Nous ne ferons donc que jeter un coup d'œil rapide sur les phases diverses de ce premier des arts.

Les premières armes furent de lourdes massues pour frapper, de longs bâtons pointus pour percer, mais les pointes de ces derniers s'émoussant, on les arma d'os plus durs, de cailloux tranchants et pointus : telles furent les premières piques, telles elles sont encore chez les peuples sauvages privés, par la séparation des mers, de la communication avec leurs semblables qui est la source de tout perfectionnement.

Ces armes durent précéder la découverte de l'emploi des métaux qui se perd elle-même dans la nuit des temps.

Mais bientôt le besoin de projectiles se fit sentir, les animaux plus rapides, les oiseaux habitants d'un autre élément, échappaient aux attaques ; le jet d'un caillou exigeait trop de précision, trop de force ; la peau d'un animal tué fournit la fronde qui quintupla les forces. La fronde fut faite d'un morceau de cuir et de deux courroies. Les premiers frondeurs lancaient des cailloux. Plus tard lorsqu'on eût formé des compagnies qui prirent rang dans les batailles on leur donna des balles de plomb pour projectiles.

L'arc vint ensuite, informe d'abord, puis perfectionné ; l'arc fut chargé de porter au loin le coup de la pique qui, plus légère, devint la flèche.

Les Grecs, les Romains, mais surtout les Parthes, s'en servaient fort avantageusement. Avant l'usage des armes la majeure partie des troupes était armée d'arcs, et l'on nommait archers ceux qui s'en servaient. Les habitants des villes étaient forcés de s'exercer au tir de l'arc ; c'est l'origine des compagnies de l'arc qui subsistaient encore en France en 1789. L'usage de l'arc dura jusqu'en 1481. Louis XI l'abolit pour ses troupes et lui substitua la hallebarde, ou la pique et le sabre. En Angleterre on faisait grand usage de l'arc, et il y a eu des lois et des règlements pour encourager les peuples à se perfectionner dans l'art de s'en servir. Sous le règne de Henri VIII le Parlement se plaignit de ce que les peuples négligeaient cet exercice qui avait rendu les troupes Anglaises si redoutables à leurs ennemis, et en effet elles durent en partie à leurs archers le gain des batailles de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt. On trouve encore des archers chez quelques montagnards de l'Ecosse et des Orcades.

L'arbalète était un arc muni d'un conducteur qui rendait l'atteinte de la flèche beaucoup plus sûre.

Le javelot était dans le principe un bâton pointu, on l'arma dans la suite d'une pointe de fer ; les plus gros étaient nommés Javelines. Telles furent les premières armes offensives.

La peau écailleuse d'un serpent, le cuir d'un taureau furent les premières cuirasses.

Après un long temps les armes devinrent plus parfaites, à mesure que les peuplades et les nations se formèrent par l'agglomération des familles et des tribus ; les camps entourés de fossés et de palissades devinrent des villes ; les arcs de bois furent remplacés par des arcs d'acier, la flèche eut aussi un fer pointu ; on forgea des casques, des cuirasses, etc., etc., on recouvrit le bras gauche d'un bouclier ; c'est dans cet état que nous voyons les hommes des temps héroïques. Les frondes, les flèches et les javelots furent les principales armes des Grecs d'Homère ; ils combattaient aussi avec la lance et l'épée.

Chez les Romains les boucliers étaient généralement recouverts de toile peinte, et l'on prétend que c'est de cette coutume de peindre diversement les boucliers que sont venues les armoiries.

Les armes reçurent ensuite d'autres perfectionnements, et l'industrie meurtrière des hommes paraît avoir atteint sa plus vaste étendue vers le temps des premiers Empéreurs Romains ; le bélier, la baliste, les tours roulantes compliquèrent l'art de la guerre. C'est vers ces temps qu'elle fut la plus opiniâtre, la plus terrible et la plus meurtrière.

Les fabrication des armes se tint à un haut point de perfection pendant la longue nuit du moyen âge, et les chevaliers peuvent, dans leur armement complet, servir de type original offrant un exemple de cette perfection.

Plus tard une révolution complète s'opère, la poudre est inventée ou apportée d'Asie ; toutes les armes vont changer, tout va se plier à l'emploi de cette nouvelle découverte ; la force physique cessera d'occuper le premier rang, les batailles ne seront plus si meurtrières, elles se décideront plus encore par les grandes manœuvres que par le courage individuel des combattants ; les armes perdront la diversité qui les approprie à la force de chaque individu.

Pour devenir uniforme le sabre ne se brisera plus sur le casque ou sur la massue, il se croisera avec le sabre ; on ne lancera plus une pierre en retour d'une flèche, mais on donnera une balle pour une balle ; le faible pourra abattre le fort s'il frappe le premier, parce que la mort viendra aussi sûrement d'un côté que de l'autre.

Le premier fusil inventé, après la découverte de la poudre, fut fait d'un tube de fer, de qualité un peu meilleure que celle d'un tuyau à gaz, bouché par un bout. On adopta pour le fusil la balle dont en se servait avec la fronde. On fit la balle plus petite que le calibre de l'arme exclusivement par rapport à la crasse qui provenait de la combustion successive des charges de poudre. Comme le projectile était d'un diamètre plus petit que le calibre de l'arme, il avait du jeu dans le canon et n'adhérait pas à tout le paroi de l'arme. Lors de l'inflammation de la poudre les gaz qui en résultaient et qui tendaient à s'échapper pressaient fortement la balle; cette pression déterminait sur le projectile des battements d'autant plus considérables qu'il y avait plus de tolérance dans le calibre, et plus les battements avaient de l'importance plus les déviations des projectiles étaient considérables.

Ce fut à peu près vers le milieu du quinzième siècle que l'on adopta en Angleterre le fusil (hand-gun); mais comme arme militaire ce ne fut proprement qu'en 1794 que l'on s'en servit en bataille rangée. Les armes que l'on adopta successivement donnèrent leurs noms aux troupes qui en furent pourvues—c'est ainsi que la grenade, inventée entre 1594 à 1600 donna son nom aux Grenadiers; le dragon aux Dragons; le fusil, inventé en France entre 1630 à 1640, aux fusiliers ; le mousquet, inventé environ un demi siècle plus tard, aux Mousquetaires, et enfin la carabine aux Carabiniers.

La carabine, qui est aujourd'hui la plus en vogue de toutes les armes courtes, n'a été employée pour la première fois en bataille rangée qu'il y a environ deux siècles.

En 1631 le Landgrave de Hesse arma de carabines trois compagnies de chasseurs.

En 1645 l'électeur Maximilien de Bavière pourvut de carabines trois régiments de l'infanterie légère.

Fréderick Guillaume de Prusse, lors de sa campagne sur le Rhin en 1674, distribua quelques carabiniers dans chaque compagnie de son infanterie.

Quelques années plus tard, Fréderick le Grand, pour se mesurer sur un pied d'égalité avec les troupes de l'infanterie légère Autrichienne, fut contraint durant la guerre des sept ans, d'ajouter à chaque bataillon d'infanterie une compagnie de tirailleurs.

En France la cavalerie fut pourvue de mousquets avant même que l'infanterie eut des carabines.

Vers 1674 Louis XIV autorisa la formation de quelques escadrons de cavalerie armés de ce que l'on appela alors carabines rayées.

En 1680 les gardes de Charles II se servirent de carabines rayées. En 1691 les officiers subalternes des Dragons Suédois furent pourvus de la même arme, ainsi que la cavalerie Prussienne en 1700.

En 1793, à Versailles, on régla le modèle des carabines que devaient porter l'infanterie et la cavalerie françaises.

En 1800 on donna des carabines au 95e régiment anglais qui prit dès lors le nom de " Rifle Brigade."

La balle de ces carabines était sphérique et était chassée dans le canon au moyen d'un maillet. Plus tard on changea ce mode et on y substitua des balles d'un diamètre plus petit que le canon du fusil.

C'est de la France que nous sont venues toutes les améliorations modernes des armes à feu. Au musée d'artillerie, à Paris, il y a une très-grande et très-curieuse collection d'anciens mousquets de toutes les grandeurs et de toutes les factures, c'est la plus précieuse collection d'armes que l'on puisse trouver dans l'univers entier.

En 1807 le Révd. Mr. Forsyth inventa une composition fulminante qui ne devait opérer la décharge de l'arme que dans son contact avec le chien du fusil, mais le défaut de cette composition, qui s'enflammait au moindre contact, ne rencontra pas les vues de son inventeur. Cette composition eut son

mérite néanmoins, car elle a conduit à la découverte de la capsule dont on fait usage aujourd'hui et qui subit sa première expérience appliquée à la carabine en 1834. Un des avantages de cette découverte, à part sa commodité et la promptitude de la décharge du fusil, fut une réduction dans la charge de la poudre et conséquemment une diminution du recul de l'arme.

En 1836 on introduisit dans l'armée anglaise la carabine de Brunswick.

En 1842 on introduisit une nouvelle arme à répercussion. Cette arme, avec la carabine de Brunswick, furent les seules dont se servit l'infanterie anglaise jusqu'en 1851, date de l'invention de la carabine Minié—cette dernière arme, dont on reconnut bientôt la supériorité sur toutes celles découvertes jusqu'àlors, fut introduite dans l'armée anglaise par le Marquis de Anglescea avec l'assentiment cordial du Duc de Wellington en 1852. Le soldat anglais s'en servit le premier dans la guerre des Cafres, et plus tard à Alma et à Inkerman.

Peu longtemps après on inventa une autre espèce de carabine que l'on désigna du nom d'Enfield.

En 1853, à une compétition à laquelle les carabines Minié, Enfield et la carabine elliptique de Lancaster furent essayées successivement, à Hythe, on déclara la carabine Enfield la meilleure et la plus juste.

Subséquemment encore à l'invention de la carabine Enfield la science lui a donné pour rivales les carabines de Jacob et de Whitworth auxquels, pour la précision, la carabine Enfield n'est pas comparable surtout pour les grandes distances.

Une nouvelle compétition eut lieu à Hythe en 1857, à laquelle les carabines Enfield et Whitworth furent essayées ; après les expériences faites, les autorités déclarèrent que la carabine Whitworth était infiniment supérieure à l'autre.

Ainsi l'on a apporté dans l'invention des armes à feu une telle perfection qu'il est presqu'impossible de croire qu'elle puisse être surpassée. En effet à quoi servirait une arme qui surpassat la carabine Whitworth, qui peut tuer un homme à une distance de 2000 verges, c'est-à-dire, aussi loin que l'œil peut le voir sûrement, à moins de pourvoir cette nouvelle arme d'un télescope.

AIDE-MÉMOIRE

DU

CARABINIER VOLONTAIRE.

CONVERSIONS PAR HOMME.

To the Right Face (two).
To the Left Face (two).
Right about Face (two—three).
Left about Face (two—three).
Right half Face (two).
Left half Face (two).
Right about three quarters Face (two—three).
Left about three quarters Face (two—three).
Squad Front.
Mark Time—(Slow, Quick or *Double).*
To the Right turn.
To the Left turn.
Right about turn.
Right half turn.
Left half turn.
Right about three quarters turn.
Left about three quarters turn.
Front turn.

PAS DE COTÉ.

Right close.
Quick March—Halt.
Left close.
Quick March—Halt.

Ce pas ne doit être que de 10 pouces et toujours exécuté dans le " Quick Time."

ALIGNEMENT APRÈS LA HALTE.

Two men or files on the Right and one on the Left a pace and a half to the front.
Slow March.
Man by man (or *file by file*) *by the Right* (or *Left*). *Dress up.*
Eyes Front.
Squad by the Right (or *Left*) *dress up*, or *by the Right* (or *Left*) *dress back.*
Eyes Right (or *Left*) *Dress—Eyes Front.*

LA MARCHE.—PAS ORDINAIRE.

Slow March.
Squad Halt.
Longueur de ce pas, 30 pouces—Cadence, 75 par minute.

PAS DE 33 POUCES.

Step out. { Longueur de ce pas, 33 pouces. Pour passer de ce pas au pas ordinaire ou accéléré, dites : *Slow* or *Quick*.

PAS COURT.

Step short.
Longueur de ce pas, 10 pouces.
Forward.
Pour reprendre le pas accéléré.

PAS EN ARRIÈRE

Step Back.
Slow March—Halt.

CHANGER DE PIED.

Change Feet.

PAS ACCÉLÉRÉ.

Quick March. { Longueur de ce pas, 30 pouces.
Cadence, 110 par minute.

PAS REDOUBLÉ.

Double March. { Longueur de ce pas, 36 pouces.
Cadence, 150 par minute.

On peut changer le pas du " Quick " au " Double," ou du " Double " au " Quick," mais jamais du " Slow " au " Double," non plus du " Double " au " Slow."

Lorsqu'on prend un pas de côté, comme dans la formation des quatres, ce pas ne doit être que de 21 pouces.

MARCHE DIAGONALE.

Right (or *Left*) *half Face.*
Slow March.
Halt—Front.

SUR LA MARCHE.

Right (or *Left*) *turn.*
Front turn.

Cette marche sera aussi exécutée au pas accéléré comme au pas de charge.

MARCHE PAR FILE.

From the Halt. To the Right (or *Left*) *Face.*
Slow (or *Quick*) *March.*
On the March. To the Right (or *Left*) *turn.*
Front turn.

MARCHE PAR FILE ET FORMATION D'ESCOUADE.

Front Form Squad.
Forward or Halt—Dress.
In Double time.—Front form Squad.
On the Leading File, Right (or *Left*), *Form Squad* (or *Company*).
On the Leading File, Right about (or *Left*), *about Form Squad* (or *Company*).

FORMATION DES QUATRES.

De Pied Ferme.

Form Fours—Deep—Squad—Front.
Form Fours—Right—Squad—Front.
Form Fours—Left—Squad—Front.
Form Fours—About—Squad—Front.

Sur la Marche.

Form Fours—Deep—Form Two—Deep.
Form Fours—Right—Front turn.
Form Fours—Left—Front turn.
Form Fours—About—Front turn.

ESCOUADE FORMÉE EN QUATRES SE SERRANT SUR UN FLANC OU SUR LE CENTRE, ET REFORMANT DEUX DE PROFONDEUR.

On the Right (*Left* or *Centre*) *close.*
Quick March.

From the Right (*Left* or *Centre*), *Reform two deep.*
Quick March.

Tous ces mouvements devront être aussi exécutés sur la marche.

DÉTACHER DES FILES.

Three Files on the Left—To the Right turn.
Left Wheel.
Files to the Front.

CONVERSIONS.

Right or *Left Wheel—Slow* (or *Quick*) *March.*
Squad Halt Dress—Eyes Front.

CONVERSIONS EN ARRIÈRE.

On the Right (or *Left*) *Backwards Wheel.*
Slow (or *Quick*) *March.*
Squad Halt—Dress.
Eyes Front.

Nulle escouade de plus de 12 files ne devra converser en arrière.

ROMPRE UNE ESCOUADE.

SANS ARMES.

To the Right Face.
Break Off.

SOUS LES ARMES.

To the Right Face.
Lodge Arms.

MANIEMENT DES ARMES.

POUR L'INFANTERIE DE LIGNE.

Rear rank take open order—March.
Rear rank—Dress.
Eyes front.
(Caution)—Manual exercise.
Secure arms (two—three).
Shoulder arms (two—three).
Order arms (two—three).
Fix Bayonets.
Shoulder arms (two).
Present arms (two—three).
Shoulder arms (two).
Port arms (two).
*Charge Bayonets.**
Shoulder arms (two).
Advance arms (two).
Order arms (two—three).
Advance arms (two).
Shoulder arms (two---three).
Support arms (two---three).
Shoulder arms (two---three).
Slope arms.
Shoulder arms (two).
Rear Rank take close Order.—March.

MANIEMENT DES ARMES.

POUR L'INFANTERIE LÉGÈRE.

Rear Rank take open Order---March.
Rear Rank— Dress—Eyes Front.
(Caution)---Manual Exercise.

---

* Quand l'escouade sera en un simple rang, l'instructeur devra dire : " *as a front*, (ou *as a rear*) *rank—charge bayonets.*"

Secure arms (two).
Shoulder arms (two).
Present arms (two—three).
Shoulder arms (two).
Support arms.
Shoulder arms.
Order arms (two).
Fix bayonets or *swords.*
Shoulder arms (two).
Port arms (two).
*Charge bayonets.**
Shoulder arms (two).
Slope arms (two—three).
Shoulder arms (two—three).
Order arms.
Unfix bayonets or *swords.*
Shoulder arms.
Rear Rank take close Order—March.

Trail arms.
Shoulder arms (two).
Trail arms (two).
Change arms.
Order arms.
Shoulder arms (two).
Sling arms (two—three.)
Shoulder arms (two).

REPOSER LES ARMES SUR LE SOL.

Ground arms.
Take up arms.
Stand at ease.

---

*Quand l'escouade sera en un simple rang, l'instructeur devra dire : " *as a front* (ou *as a rear*) *rank--charge bayonets or swords.*"

CHARGE À LA BAYONETTE.

Fix swords.
Shoulder arms.
Quick march.
Prepare to charge.
Charge.
Squad—halt.
Eyes right (or *left*) *dress. Eyes front.*

METTRE LES ARMES EN FAISCEAUX.

Pile arms.
Stand clear.
Stand to.
Unpile arms.

INSPECTION D'UNE COMPAGNIE.

Order arms.
Fix bayonets.
Shoulder arms.
Rear rank take open order—march.
Port arms.
Half cock arms.
(Après avoir inspecté le rang de front.)
Front rank, ease springs—shoulder arms.
(Après avoir inspecté le rang de serre-file.)
Rear rank, ease springs—Shoulder arms.
Order arms.
Examine arms.
Rod—Home—Return.

L'inspection des accoutrements, etc., etc. faite :
Unfix bayonets.
Rear rank take close order—march.
Stand at ease.

EXERCICE DE PELOTON.

Platoon Exercise by numbers as a front (or *rear*) *rank.*
Prepare to load—(*two.*)
Load (*two—three—four—five.*) *Rod*, (*two.*)
Home (*two—three—four.*) *Return* (*two*).
Cap (*two—three—four—five—six*). *At——yds. Ready.*

Platoon Exercise in slow time. Prepare to load.
Rod. Home. Return. Cap.
Fire a Volley at———yds. Ready. Present.
In quick time Load. Fire a Volley and shoulder at——yds. Ready, Present.*
By numbers, fire and load as a front (or *rear*) *rank, kneeling, at——yds. Ready, Present.*
Load, (*two—three—four—five.*) *Rod*, (*two.*)
Home (*two—three—four.*) *Return* (*two.*)
Cap (*two—three—four—five—six,*) *at——yds. Ready.*
Present (*two—three—four—five.*)

In slow time, Load.
Rod, Home. Return, Cap, at——yds. Ready. Present.
In quick time, Load.
Fire a Volley and order, at——yds. Ready, Present.

In quick time, Load.
File firing from the right (or *left*, or *from both flanks,*)—*commence.*
Cease Firing.

EXERCICE LORS D'UNE REVUE.

Platoon Exercise in slow time.
Prepare to load.
Load.

---

* L'instructeur ou l'officier commandant devra dire, selon le cas, "*as with cartridge,*" "*with cartridge,*" ou "*with blank cartridge*"—*prepare to load,*" etc.

Rod.
Home.
Return.
Cap.
Fire a Volley at———yds. Ready—present.
In quick time.
Load.
Shoulder arms.
Company fire a volley at———yds.
Ready.
Present.
Cease firing.
Half cock arms.

Une distance quelconque devra être donnée avant le commandement "*ready.*"

LE CARRÉ ÉTANT FORMÉ.

Prepare for cavalry.
Ready.
Commence firing from the———of faces.
Kneeling ranks—fire a volley at———yds.—Ready.
Present.
Load.

EXERCICE DES POSITIONS.

Position Drill—First Practice—as a front (or *rear*) *rank standing* (or *kneeling*). *At———yds.—Ready.*
Present (*two—three.*)
Ease springs—order arms—stand at ease.
Position Drill—First practice—judging your own time. Present.
Ease springs—order arms—stand at ease.
Position drill—second practice—as a front (or *rear*) *rank standing* (or *kneeling*).
At———yards. Ready.
Present (*two—three—four—five.*)

Position drill—third practice —as a front (or *rear*) *rank, standing. Load.*

At———yards. Ready (or *as a front* or *rear rank kneeling, at———yards. Ready.*

Independent practice from both flanks.

Commence.

Cease firing.

ESCRIME À LA BAYONETTE.

Prepare for bayonet exercise.
Quick march.
Port arms—charge bayonets or swords.
Preliminary drill, in slow (or *quick*) *time.*
Second position.
Third position.
Second position.
Advance—Retire.
Double advance—Double retire.
First position.
Shoulder arms.
Order arms.
Stand at ease.
Guards and Points by numbers.
Attention.
Shoulder arms.
Port arms.
Charge bayonet.
Guard (point—two.)
Low guard (point—two.)
High guard (point—two.)
Head, parry (two.)
Shorten arms (point.)
Guard.
Shoulder arms—order arms—stand at ease.

GARDES ET POINTES DANS UNE DIRECTION OBLIQUE.

Attention—Shoulder Arms—Port Arms.
Charge Bayonets or Swords.
Variations of Guards and Points, by number in Slow (or *Quick*) *time.*
Guard.
Right—(Point—Two.)
Left—(Point—Two.)
Low Guard—(Point—Two.)
High Guard—(Point—Two.)
Right—Point—(Two.)
Low Guard—(Point—two)—Guard.
Shoulder Arms—Order Arms—Stand at ease.
Points to the rear by numbers.
Attention.
Shoulder arms—Port arms.
Charge bayonets or swords—Guard—About.
Shoulder arms—Order arms—Stand at ease.

EXERCICE LORS D'UNE REVUE.

Prepare for bayonet exercise—Quick March.
Review exercise.
Guard—(point.)
Low guard—(point.)
High guard—(point.)
Head Parry.
Shorten arms—(point.)
Guard.
Right—(point.)
Left—(point.)
Low guard—(point.)
High guard—(point.)
Right—(point.)
Low guard—(point.)
Guard.
Shoulder arms—Order arms—Stand at ease.

Attention.
Shoulder arms.
Guard.
About.
Shoulder arms.
Form line---Quick march.
Order arms.
Stand at ease.

Le même exercice pourra être fait en deux rangs sans intervalles, viz :---
Form ranks---Quick march.
Guard.
Left files---About.

EXERCICE LORS D'UNE REVUE, LES HOMMES JUGEANT LEUR PROPRE TEMPS.

Review exercise in Quick Time---Guard.

VÉRIFIER UNE COMPAGNIE.

Attention.
Number.
Mark time---Quick.
By sub-divisions.---Right wheel.
(Lorsqu'en Echelon.)---*Mark time.*
Reform Company.
By sub-divisions---Left wheel.
(Lorsqu'en Echelon)---*Mark time.*
Reform Company.
By sections---Right wheel.
(Lorsqu'en Echelon)---*Mark time.*
Reform Company.
By sections---Left wheel.
(Lorsqu'en Echelon)---*Mark time.*
Reform Company.
Right about turn.

La compagnie sera vérifiée, le rang de serre-file en avant, de la même manière.

Halt---Front.
Form fours---Deep---Front.
Form fours---Right---Front.
Form fours---Left---Front.
Form fours---About---Front.
Mark time---Quick.
Right about---Turn.
Form fours---Deep.
Form two---Deep.
Form fours---Right.
Rear turn.
Form fours---Left.
Rear turn.
Halt---Front.
On the leading Company---Form square---Quick march.
Sections outwards---Reform column---Quick March---Halt---Dress.
Form close column of sections---Quick marck---Unfix bayonets or swords---Reform Company---Quick march.
Right sub-division---Stand at ease.
Left sub-division---Stand at ease.

POSTE QUE CHAQUE OFFICIER DOIT OCCUPER.

Quand une compagnie est ployée en colonne, avec d'autres compagnies, la place du Capitaine ou de l'Officier Commandant doit être au flanc pivot au rang de front, les autres officiers et les sergents sont appelés surnuméraires ; la place du Lieutenant doit être en arrière de la seconde file du flanc opposé, celle de l'enseigne doit être au centre, et en arrière de la compagnie, les autres surnuméraires se divisant entre eux l'espace qui reste dans le rang surnuméraire.

Quand une compagnie est en ligne de bataille, avec d'autres compagnies, ou seule, la place du Capitaine doit être à la droite de sa Compagnie, celle du Lieutenant en arrière de la seconde file en partant de la gauche. Les autres surnuméraires devront retenir les places qu'ils occupaient en colonne.

En colonne la place du Sergent Couvreur (Covering Sergeant) doit être en arrière de la seconde file du flanc pivotant, en ligne de bataille sa place sera à la droite du rang de serre-file et couvrant le Capitaine.

Quand une compagnie est ployée en colonne de subdivisions la place du Capitaine doit être au flanc pivotant de la subdivision qui dirige, celle du Lieutenant au flanc pivotant de la seconde subdivision, et celle de l'Enseigne en arrière de la seconde file de la deuxième subdivision et au flanc opposé, les autres surnuméraires retiennent leurs places en arrière de leurs subdivisions respectives.

Quand une Compagnie est ployée en colonne de section, la place du Capitaine doit être au flanc pivotant de la première section, celle du Lieutenant au flanc pivotant de la troisième section, celle de l'Enseigne au flanc pivotant de la quatrième section et celle du Sergent surnuméraire au flanc pivotant de la deuxième section, les autres surnuméraires occupant les mêmes places qu'en ligne de bataille.

En colonne de subdivision ou de section, la place du Sergent Couvreur doit être en arrière de la seconde file du flanc pivotant de la subdivision ou section qui dirige.

Dans les différentes évolutions ci-dessus mentionnées, les surnuméraires forment un troisième rang ou rang surnuméraire, qui doit être à un pas en arrière du rang de serre-file, lorsque la Compagnie est en colonne avec d'autres Compagnies, ou ployée en colonne de subdivisions ou de sections, et trois pas en arrière, quand la Compagnie est en ligne de bataille seule ou avec d'autres.

Lorsqu'il n'y a pas un nombre suffisant de Sergents présents, les Caporaux doivent agir comme tel.

Quand une Compagnie est ployée en colonne de subdivisions ou de sections, et que la subdivision ou section droite dirige, la colonne est appelée " Right in front," quand la subdivision ou section gauche dirige, la colonne est appelée " Left in front ;" lorsque droite en front, le flanc

pivotant est à gauche, et lorsque gauche en front, le flanc pivotant est à droite; la même règle s'applique aux Compagnies d'un Bataillon; on dit " droite en front " lorsque c'est la Compagnie No. 1 qui dirige, et qui est à droite de la ligne lorsque le Bataillon est en ligne de bataille; et " gauche en front " lorsque c'est le numéro le plus élevé qui dirige, et qui se trouve sur la gauche de la ligne lorsque le bataillon est en ligne de bataille.

REGLES GÉNÉRALES.

LES RÈGLES GÉNÉRALES SUIVANTES DEVRONT ÊTRE OBSERVÉES DANS LES MANŒUVRES DE COMPAGNIE, QU'ELLE SOIT SEULE OU EN BATAILLON, QUOIQU'ELLES NE SOIENT PAS CEPENDANT RÉPÉTÉES DANS CHAQUE MOUVEMENT.

Art. 1. Chaque fois qu'une Compagnie, subdivision ou section conversera de pied ferme, le pivot, aussitôt qu'il aura tourné dans la direction voulue, lèvera l'avant-bras qui ne porte pas la carabine, et l'homme du rang de serre-file découvrira, en prenant un pas court en arrière, et un pas de 21 pouces de côté, de manière à couvrir son deuxième voisin.

Art. 2. Quand une Compagnie, subdivision ou section conversera en arrière, qu'elle ait d'abord fait volte-face ou non, le pivot ne lèvera pas son avant-bras, et l'homme du rang de serre-file ne découvrira pas.

Art. 3. Les Sergents marquant les points sur lesquels leurs Compagnies respectives doivent s'aligner, soit en se déployant, ou formant la ligne de bataille, auront leurs armes au " Recover " faisant face vers le point d'appui, ils seront placés à longueur de bras du front de l'alignement, et leurs Compagnies approchant ils lèveront leur bras (celui qui se trouve du côté de la Compagnie) à angle droit avec leurs corps, les poings fermés, sur lesquels la ligne sera formée. Ainsi toutes lignes devront s'aligner à une longueur de bras en arrière des Sergents, un Sergent marquant un point pourra

laisser tomber son bras, aussitôt que l'homme vis-à-vis de lui aura pris son alignement.

Art. 4. Quand un Capitaine doit changer de flanc, que sa Compagnie soit en ligne de bataille, ou ployée en colonne, de pied ferme, ou sur la marche, il passera toujours en arrière de sa Compagnie, au pas redoublé, néanmoins quand le Capitaine doit changer de flanc, préparatoirement à une marche au pas de côté en ligne de bataille, le nombre de pas n'étant pas mentionné, ou en conversant sur la marche, de colonne en ligne de bataille, et *vice versâ*, ainsi qu'en formant le front de la Compagnie sur la file dirigeante, de la marche par file ou par quatre, alors il traversera en avant de sa Compagnie. Ces cas peuvent être considérés comme faisant exceptions à la règle mentionnée plus haut.

Art. 5.—Quand le capitaine d'une compagnie change de flanc, si le sergent couvreur n'a pas à prendre un point, ou n'est pas obligé de se placer sur le flanc opposé de sa compagnie, il fera le même changement que le capitaine, le lieutenant fera un semblable changement, les deux au pas redoublé.

Art. 6.—Lorsque l'officier qui dirige une compagnie, subdivision ou section, change de flanc sur la marche, il devra, en prenant son nouveau poste, donner le commandement "By the Right" ou "By the Left," si le changement s'opère pendant une conversion, les mots ci-dessus devront suivre immédiatement le mot "Forward."

Art. 7.—Les commandants de compagnies, avant de donner un mot de commandement, devront toujours d'abord mentionner le numéro de leurs compagnies respectives, comme suit : No. 1, "Halt," lorsque sur la marche, les mots d'exécutions devront être complétés au moment où les hommes commenceront le pas qui les amènera à l'endroit où le mot de commandement doit être exécuté ; le mot d'avertissement devra être donné de manière à permettre ce dernier arrangement.

Art. 8.—Afin d'éviter au capitaine des changements trop fréquents, d'un flanc à un autre, lorsqu'une compagnie ployée en colonne recevra l'ordre de se porter sur le flanc opposé, le lieutenant, dans ce cas-ci, dirigera la compagnie, le capitaine restant au véritable flanc pivotant de la compagnie.

Art. 9.—Après la halte les soldats doivent rester dans la position où ils se trouvaient en recevant le mot de commandement, à moins que l'officier commandant n'ordonne l'alignement par la droite ou par la gauche.

Art. 10.—La file gauche de la subdivision droite sera considérée comme le centre de la compagnie.

TABLEAU du nombre de pas correspondant à un nombre donné de files.

Nombre de files dans chaque division occupant chacune 21 pouces	5	10	12	14	15	16	18	20	30	40	50	100
Front des divisions en pas de 30 Pouces	Pas. Ps. 3.15	7	8.12	9.24	10.15	11.6	12.18	14	21	28	35	70

EXERCICE DE LA COMPAGNIE.

INS. SIGNIFIE INSTRUCTEUR ET COM. COMMANDANT.

COMPAGNIE EN LIGNE ET EN COLONNE.

FORMATION D'UNE COMPAGNIE EN LIGNE EN ORDRE SERRÉ.

CAUTION.—INS.—AS A COMPANY IN LINE.

Mots de Commandement.

Ins.	*Com.*
REAR RANK TAKE OPEN ORDER. MARCH.	*Rear rank dress.* *Eyes front.* *Supernumerary rank dress.* *Eyes front.* *Steady.*
REAR RANK TAKE CLOSE ORDER. MARCH.	

FORMATION D'UNE COMPAGNIE EN COLONNE.

CAUTION.—INS.—AS A COMPANY IN COLUMN, RIGHT (OF LEFT) IN FRONT.

MARCHER EN AVANT OU RETRAITER.

INS.---THE LINE OR COLUMN WILL ADVANCE (SLOW, QUICK or DOUBLE) MARCH.

INS.---THE LINE OR COMPANY WILL RETIRE.

OUVRIR LES RANGS SUR LA MARCHE.

COMPAGNIE CONVERSANT DE PIED FERME, DE COLONNE EN LIGNE.

CAUTION.---INS.---AS A COMPANY IN COLUMN RIGHT IN FRONT.

Ins.	*Com.*
LEFT WHEEL INTO LINE. QUICK MARCH.	*Halt—Dress.* *Eyes front.*

COMPAGNIE CONVERSANT DE PIED FERME, DE LIGNE EN COLONNE.

CAUTION.---INS.---AS A COMPANY IN LINE.

Ins.	*Com.*
OPEN COLUMN, RIGHT IN FRONT. RIGHT ABOUT FACE. RIGHT WHEEL. QUICK MARCH.	*Company—Halt—Front—Dress.*

COMPAGNIE CONVERSANT UN CERTAIN NOMBRE DE PAS DONNÉS SUR L'UN OU L'AUTRE FLANC DE PIED FERME.

Ins.	*Com.*
——PACES RIGHT (or LEFT) WHEEL ; or ——PACES ON THE RIGHT (or LEFT) BACKWARDS WHEEL. QUICK MARCH.	*Halt---Dress.* *Eyes Front.*

COMPAGNIE CONVERSANT SUR LE CENTRE DE PIED FERME.

Ins.	*Com.*
On the centre---Right (or Left) Wheel. Quick March.	*Company—Halt—Dress.*

CONVERSER PAR SUBDIVISIONS OU SECTIONS DE LA LIGNE.

Caution.---*Ins.*---As a Company in line.

Ins.	*Com.*
By Subdivisions (or Sections)---Right Wheel. Quick March.	*Halt---Dress.*

CONVERSER EN ARRIÈRE PAR SUBDIVISIONS OU SECTIONS DE LA LIGNE.

Ins.	*Com.*
By Subdivisions (or Sections) on the Right (or Left,) Backwards Wheel. Quick March.	*Halt---Dress.*

COLONNE AVEC DISTANCE ENTIÈRE DE SUBDIVISIONS OU SECTIONS CONVERSANT EN LIGNE.

Ins.	*Com.*
Right (or Left) Wheel into line. Quick March.	*Halt---Dress.*

CONVERSER DE LIGNE EN COLONNE, DE COLONNE EN LIGNE.

CONVERSER DE COLONNE EN LIGNE SUR LA MARCHE.

Ins. RIGHT (or LEFT) WHEEL INTO LINE.

DE LIGNE EN COLONNE.

COMPANIES, SUBDIVISIONS (or SECTIONS)---RIGHT (or LEFT) WHEEL ; ou, lorsque de pied ferme, ON THE MOVE BY COMPANIES, SUBDIVISIONS (or SECTIONS) WHEEL INTO LINE.

COLONNES CHANGEANT DE DIRECTION.

Ins.	*Com.*
CHANGE DIRECTION TO THE RIGHT (or LEFT).	*Company (or leading subdivision or section) right* (or *left*) *Wheel.*

LA MARCHE EN ÉCHELON DE SUBDIVISIONS OU SECTIONS.

Ins.

TAKE GROUND TO THE RIGHT (or LEFT) IN ECHELON.

ON THE MOVE, SUBDIVISIONS (or SECTIONS) RIGHT (or LEFT) WHEEL---QUICK MARCH---FORWARD.

Ins.

SUBDIVISIONS (or SECTIONS) RIGHT (or LEFT) WHEEL---FORWARD---REFORM COMPANY---FORWARD.

MARCHER SUR UN POINT DE DIRECTION EN COLONNE DE SUBDIVISIONS.

Ins.---MARCH.

COMPAGNIE EN LIGNE AVANÇANT D'UN FLANC EN COLONNE OUVERTE DE SUBDIVISIONS OU SECTIONS.

Ins.	*Com.*
Right Subdivision (or section) to the front.	
Remaining Subdivision (or Sections) on the Move Right Wheel.	
Quick March.	*Left Wheel.*
Forward.	*Forward.*

Une Compagnie avancera de la gauche par subdivision ou section de la même manière.

COMPAGNIE PASSANT PAR FILES EN FRONT (OU EN ARRIÈRE), EN COLONNES DE SUBDIVISIONS OU SECTIONS.

Ins.—Pass by files to the front (or rear) in columns of subdivisions (or sections) Company to the Right Turn—subdivision Left (or Right) Wheel, Front (or rear) form Company.

COMPAGNIE EN COLONNE DE SUBDIVISIONS, DROITE EN FRONT, SE FORMANT SUR LE FLANC OPPOSÉ.

Ins.	*Com.*
	Leading Subdivision.
Right Form Company.	*Right Wheel.*
	Double.
	Forward.
	Halt Dress—by the Right.
	Left Subdivisions.
	Right Wheel.
	Double.
	Forward.
	Halt Dress up.

Former une Compagnie sur le flanc opposé, ou sur la droite ou sur la gauche de la marche par file.

Marche par file et conversion en file.

COMPAGNIE FORMÉE PAR QUATRES, SE SERRANT SUR UN FLANC OU SUR LE CENTRE, ET SE REFORMANT DEUX DE PROFONDEUR SUR LA MARCHE ET DE PIED FERME.

CONTREMARCHE.

Ins.	*Com.*
COUNTERMARCH BY RANKS. RIGHT AND LEFT FACE. QUICK MARCH.	*Company—Halt—Front—Dress.*
COUNTERMARCHING BY FILES. TO THE RIGHT (or LEFT) FACE. LEFT (or RIGHT) COUNTER-MARCH---QUICK MARCH.	*Halt—Front—Dress.*

Lorsqu'une Compagnie doit changer son front et continuer sa marche, elle peut le faire par quatre.

AUGMENTER ET DIMINUER LE FRONT D'UNE COLONNE.

DIMINUER LE FRONT D'UNE COMPAGNIE EN LE FORMANT PAR COLONNE DE SUBDIVISION DE PIED FERME.

CAUTION.---*Ins.* AS A COMPANY IN COLUMN RIGHT (or LEFT) IN FRONT.

Ins.	*Com.*
FORM SUBDIVISIONS.	
LEFT SUBDIVISION RIGHT ABOUT THREE-QUARTERS FACE. QUICK MARCH.	*Halt---Front---Dress.*

DIMINUER LE FRONT D'UNE COMPAGNIE EN LA FORMANT PAR COLONNE DE SUBDIVISIONS SUR LA MARCHE.

Caution---Ins.	*Com.*
Form Subdivisions.	
	Left Subdivisions.
	Mark Time.
	Right half Turn.
	Front Turn.

DIMINUER LE FRONT DES SUBDIVISIONS EN FORMANT DES SECTIONS, SI LA COMPAGNIE EST DE PIED FERME.

Ins.---Left (or Right) Sections Right (or Left) about, three quarters face. Quick March.

SI ELLE EST SUR LA MARCHE.

Com.---Left (or *Right*) *sections*, *mark---time*, *Right* (or *Left*) *half-turn*. Les commandants de chaque section donnant le commandement, *Halt—front—dress*, (ou *front-turn*).

REFORMER LES SUBDIVISIONS DE COLONNE DE SECTION, DE PIED FERME.

Ins.	*Com.*
Form Subdivisions.	
Left Sections,	
Left Half-Face.	
Quick-March.	
	Halt---Front---Dress.

REFORMER LES SUBDIVISIONS DE COLONNE DE SECTIONS SUR LA MARCHE.

Ins.	*Com.*
	Left sections, Left half-turn.
FORM SUBDIVISIONS.	*Double front turn. Quick.*

REFORMER LE FRONT DE LA COMPAGNIE DE COLONNES DE SUBDIVISION.

Diminuer et augmenter le front en détachant des files, et les reformant de nouveau.

Ins.	*Com.*
BREAK OFF---THREE FILES.	*Three Files on the Left,* *to the Right turn.* *Left Wheel.* *Files to the Front.*

Augmenter ou diminuer le front en formant la compagnie par quatre ou par files, et reformant le front par sections, subdivisions ou compagnie.

CARRÉS.

CAUTION.---INS.---FORM COMPANY SQUARE.

Com.---Form close Column of Sections.
Quick March.
Prepare for Cavalry.
Ready.
Order arms---Re-form Company.

Form Rallying Square.

Ins.	*Com.*
THE SQUARE WILL ADVANCE (RETIRE, OR MOVE TO THE RIGHT OR LEFT.)	
INWARDS FACE,	*Shoulder*, (or *Order arms.*)
QUICK MARCH.	*Re-form Company,*
HALT---PREPARE FOR CAVALRY.	(*Subdivision* or *Section.*)
READY	*Quick March.*

Les mouvements et évolutions d'un bataillon sont en tout analogues à ceux d'une compagnie, de sorte qu'une personne qui se trouve au fait des combinaisons mentionnées dans l'exercice de compagnie, peut acquérir, en peu de jours, la plus grande facilité à agir en bataillon avec d'autres troupes.

MOUVEMENTS D'UNE COMPAGNIE D'INFANTERIE LÉGÈRE.

DÉPLOYER.

——Paces from the Right Extend. Company from the right—(Left, Centre or No.——file) extend—Sonnerie.
Extend No. I.

AUGMENTER LES INTERVALLES ENTRE LES FILES.

To———Paces from the right extend.

RALLIER.

Skirmishers on the Right—(Left, Centre or No.——— file) Close—Sonnerie.
Close No. II.

AVANCER EN TIRAILLEURS.

Company advance.
Sonnerie.
Advance No. III.

RETRAITER EN TIRAILLEURS.

Company retire.
Sonnerie.
Retire No. VII.

SE PORTER SUR UN FLANC.

To the right (or *left*) *incline.*
Sonnerie.
Incline No. IX.
Advance.
Sonnerie.
Advance No. III.
Retire.
Sonnerie.
Retire No. VII.
Halt.
Sonnerie.
Halt No. IV.

TIRAILLEURS CHANGEANT DE FRONT OU DE DIRECTION—DE PIED FERME.

Skirmishers change front to the Right (or *left*) *on the two centres*, (or *on No.——and No.——*) *files.*
Double March.

SUR LA MARCHE.

Right (*or Left*) *Wheel.*
Sonnerie.
Wheel No. X.
Forward.
Sonnerie.
Advance No. III.

FEUX DE TIRAILLEURS.

Commence firing.
Sonnerie.
Commence firing No. V.
Cease firing.

UN BATAILLON EN LIGNE DE BATAILLE SE DÉPLOYANT EN TIRAILLEUR.

Caution—The battalion will skirmish, three companies on the right from the centre extend.

MOUVEMENTS DES TIRAILLEURS DE LA GAUCHE.

No. III. Double March—by Sections, Left Wheel—(lorsqu'en échelon) *Forward*, aussitôt que les tirailleurs du centre sont déployés.
From the right extend.

MOUVEMENTS DES TIRAILLEURS DU CENTRE.

No. II. Quick march.
From the centre extend.

MOUVEMENTS DES TIRAILLEURS DE LA DROITE.

No. I. Double march—by sections Right Wheel (lorsqu'en échelon) *Forward*, aussitôt que les tirailleurs du centre sont déployés.
From the left extend.

MOUVEMENTS DES SUPPORTS DE LA GAUCHE.

No. VI. Quick March, et supporter les tirailleurs de la gauche.

MOUVEMENT DES SUPPORTS DU CENTRE.

No. V. Quick March—By Sections—Right Wheel—Forward, (en échelon). Lorsqu'en arrière du centre des tirailleurs du centre.
Reform—Company—Forward.

MOUVEMENTS DES SUPPORTS DE LA DROITE.

No. IV. Quick March—By Sections—Right Wheel—Forward, (en échelon) lorsqu'en arrière du centre des tirailleurs de la droite.

Reform—Company—Forward.

MOUVEMENTS DE LA RÉSERVE.

Les compagnies 7, 8, 9 et 10 formeront la réserve en ligne ou en colonne, et avanceront en arrière du centre, par quatre.

Un bataillon de six compagnies déploiera deux compagnies en tirailleurs.

La première compagnie formera les tirailleurs de la droite,
La deuxième compagnie ceux de la gauche,
La quatrième compagnie supportera la gauche des tirailleurs,
La troisième, la droite,
5 et 6 formeront la réserve.

MANIÈRE LA PLUS CONCISE ET LA PLUS SURE DE SE PERFECTIONNER DANS L'ART DU TIR.

La manière de tenir son fusil dans l'ordre le plus parfait, ainsi que la connaissance que l'on doit avoir de son usage, est ce qu'il importe le plus de savoir, et ce qui demande le plus d'attention de la part du Volontaire. La carabine est placée entre ses mains pour la destruction de son ennemi ; son existence dépend entièrement de la manière dont il en fera usage, tout homme qui n'a pas des yeux défectueux peut devenir très-habile tireur ; le soldat ne doit pas oublier que toute les connaissances qu'il aura pu acquérir dans les manœuvres et évolutions militaires ne serviront qu'à le mettre dans la meilleure condition possible, pour pouvoir se servir avantageusement de l'arme qui lui est donnée ; au contraire le soldat, fut-il le plus parfait de sa compagnie ou de son bataillon, n'y serait qu'une nuisance, si à toutes ces qualités n'était jointe celle d'habile tireur.

Chaque soldat devra connaître les noms des différentes parties du fusil, afin de se rendre maître de son arme, et devra s'appliquer à le tenir toujours dans la plus minitieuse properté possible, car il ne faut pas perdre de vue que la justesse du tir dépend beaucoup de l'état de propreté dans lequel on tient l'arme.

Je me suis efforcé de donner ici de la manière la plus concise, le moyen de se perfectionner dans cet art, ainsi que les noms des différentes parties de la carabine, qu'il est utile de connaître.

NOMS DES DIFFÉRENTES PARTIES DE LA CARABINE ET DE LA PLATINE.

Fût	Stock.
Embouchoir	Nose cap.
Capucine	Lower band.
Grenadière	Upper band.
Cercle du centre	Centre band.
Renfort	Swell.
Monture	Projection.
Tête	Head.
Poignée	Small of the butt.
Sous-garde	Trigger Guard.
Pièce de détente	Trigger plate.
Détente	Trigger.
Vis de culasse	Breech nail.
Vis de platine	Side nails.
Crosse	Butt.
Bec	Toe.
Talon	Heel.
Plaque de couche	Heel plate.
Bandoulière	Sling.
Battants de grenadière et de sous garde	Upper and Lower Swivels.
Egide de cheminée	Snap Cap.
Canon	Barrel.
Bouche	Muzzle.
Ligne de tir ou point de mire	Front or foresight.

Visière ou mire de derrière.... Back or elevating sight.
Loupe de cheminée.......... Nipple Lump.
Cheminée.......... Nipple.
Culasse.......... Breech.
Vis de culasse.......... Breech pin.
Crochet d'Arrêt.......... Catch.
Baguette.......... Ramrod.
Tête.......... Head.
Bout taraudé.......... Point.
Tige.......... Shaft.
Le côté de la carabine sur lequel est posée la platine est appelé le plat extérieur....... Lock side.
Epée—Fourreau.......... Sword and Scabbard.
Lame.......... Blade and Ring.
Poignée.......... Hilt.
Garde et anneau.......... Guard.
Ressort.......... Spring.
Fourreau.......... Scabbard.
Platine.......... Lock.
Grand ressort.......... Main spring.
Ressort de la Gachette....... Sear spring.
Gachette.......... Sear.
Bride de noix.......... Briddle.
Chien.......... Hammer.
La noix.......... Tumbler.
La chainette.......... Swivel
Corps de la platine.......... Lock plate.

Le canon du fusil sera lavé, asséché et huilé de temps à autre, et après avoir été huilé, il sera asséché chaque fois que l'on voudra s'en servir, ayant soin d'empêcher, au moyen de son bouchon et égide de cheminée, l'air de circuler dans le canon du fusil, après l'avoir nettoyé. De temps à autre on devra aussi huiler le fût de la pièce, ainsi que l'extérieur du canon, pour empêcher que la rouille ne s'y attache. L'on devra se servir d'huile animale pour cette fin. On devra enlever la crasse qui se forme sur le fût de l'arme, près de la loupe de cheminée et de la pièce de détente, au moyen d'une éclisse de bois, évitant de se servir pour cet objet d'outils tranchants ou de linges imbibés d'eau.

Le volontaire devra pratiquer l'exercice des positions, et ce jusqu'à ce qu'il s'en soit rendu maître, et qu'il se soit habitué, à la connexion qui doit exister entre l'œil et la main, l'œil étant le régulateur de toutes les actions de la main.

Il devra apprendre à mirer son arme avec précision. A cet effet, après avoir marqué sur un pan du mur de sa chambre un point de la grandeur d'une oublie, il mettra sur une table une chaise sur laquelle il aura placé un sac rempli de sciure ou de sable, et y placera ensuite sa carabine; cet arrangement étant nécessaire pour que la carabine reste dans quelque position qu'il lui aura fait prendre ; ensuite il ajustera sa pièce en alignant le sommet de la mire de devant avec l'objet et la mire de derrière. Cet exercice devra se répéter jusqu'à ce que l'œil soit bien accoutumé.

Le Volontaire procèdera à placer l'égide de cheminée sur la cheminée du fusil, la pièce toujours reposant sur le sac de sciure ou de sable, et après avoir armé le fusil, tirera la détente, solidant la pièce avec sa main gauche, la crosse du fusil appuyé sur son épaule droite, la seconde jointure de l'index appuyée sur la détente, le pouce sur la tête du fusil, et pointant vers la bouche du canon. Après avoir tiré, il devra regarder si la mire de devant couvre toujours l'objet, et répètera cet exercice jusqu'à ce qu'il soit arrivé à tirer la pièce sans la faire dévier.

Pour viser il fermera l'œil gauche et se servira de l'œil droit.

Le Volontaire procèdera ensuite au même exercice sans le secours de la chaise, en portant l'arme à l'épaule, le corps droit, son pied gauche dix pouces à son front gauche, et diagonalement, le bras bien au-dessous de la pièce, et la supportant, le coude droit en ligne avec l'épaule droite, et pressant le fusil dans le défaut de l'épaule droite, le talon de la crosse pas plus haut que l'épaule. Dans cette position il fera éclater des capsules, jusqu'à ce qu'il perde l'habitude de clignoter de l'œil à leur explosion ; le Volontaire devra rester, dans la même position, deux ou trois secondes après, afin de s'assurer s'il n'a pas perdu l'alignement en faisant éclater la capsule.

Il répètera la même expérience, mais cette fois à $2\frac{1}{2}$ ou trois verges d'une chandelle allumée ; il visera à la base de la lumière, et pratiquera jusqu'à ce qu'il réussisse à éteindre la chandelle huit fois sur dix.

Etant parfait en cela, il chargera son fusil à poudre, et tirera une vingtaine de coups, pour s'habituer au recul de l'arme ; la charge étant à peu près de deux drachmes et demi. Le Volontaire se pourvoira ensuite d'une cible qui aura six pieds de haut sur quatre pieds de large, avec un œil-de-bœuf, peint en noir, au centre, qui aura huit pouces de diamètre, et un cercle de deux pieds de diamètre et d'un pouce de large.

DESCRIPTION DE LA CIBLE.

Comme il est impossible que le Volontaire puisse se procurer une cible en fer, telle que celles fournies par le gouvernement, il pourra lui en substituer une faite de la manière suivante :

Il fera faire un cadre en fer ou en bois, de la grandeur voulue, le couvrira de coton et d'une seconde couverture en papier, du plus fort ; il devra se pourvoir, dans les jours de pratique, d'un pot de colle et de petits morceaux de papier, d'environ deux pouces carrés, pour fermer les ouvertures pratiquées par les balles. Une cible, ainsi faite et réparée, pourra servir un temps beaucoup plus long qu'on pourrait le croire d'abord.

Lorsqu'il tirera à la cible, il sera du devoir du tireur de la placer au bas d'une côte où s'arrêteront les balles. On ne pourrait prendre assez de précaution lorsque l'on se sert de la carabine Enfield, car une balle, lancée par cette arme formidable, avec la charge de poudre ordinaire ($2\frac{1}{2}$ drachmes), peut tuer un homme à 2000 verges et plus.

Il chargera son arme à balle, ne mettant dans le fusil qu'à peu près le quart de la charge voulue, et tirera à une vingtaine de pas de la cible, pratiquant tous les jours, pendant à peu près une demi heure, et augmentant aussi tous les jours la distance ainsi que la charge de poudre, jusqu'à ce qu'enfin il arrive à trois cents verges.

A cet exercice l'on devra ajouter celui de juger les distances, c'est-à-dire de se rendre capable, en voyant un homme dans le lointain, de pouvoir juger à quel nombre de verges il se trouve.

Les quelques règles qui précèdent, quoique bien simples, comprennent à peu près tout ce qu'il y a à faire pour pouvoir se servir de son arme convenablement, et j'ajouterai que celui qui aura ainsi pratiqué, ayant plus tard l'avantage de suivre un cours régulier, parviendra à un degré de perfection dans cet art, qui dépassera toutes ses espérances et le mettra en état de pouvoir rendre les plus grands services à son pays.

MANUEL DU SERGENT.

Les devoirs du sergent-couvreur (covering sergeant) étant, dans tous les mouvements de compagnie et de bataillon, si importants et si variés, que j'ai cru devoir ajouter, dans cette Aide-Mémoire, quelques explications sur ce sujet, qui semble avoir été, jusqu'à aujourd'hui, presque oublié.

Art. 1.—Le devoir du sergent-couvreur consiste :

Premièrement. A toujours couvrir correctement son capitaine, lorsque sa compagnie est en ligne de bataille ;

Deuxièmement. De lui conserver sa place lorsqu'il est obligé de la laisser, excepté dans le cas où il pourrait être appelé lui-même ailleurs;

Troisièmement. De connaître l'espace que peut occuper sa compagnie, et de prendre pour elle le terrain nécessaire, lorsque celle-ci doit converser ou changer son front lorsqu'en ligne de bataille avec d'autre compagnie, ou en colonne.

Art. 2.—Lorsqu'une compagnie est en colonne serrée, à distance de section, ou avec distance entière, la place du sergent-couvreur doit être en arrière de la seconde file du flanc pivotant.

Art. 3.—Lorsqu'une compagnie en colonne reçoit l'ordre de se porter vers un flanc (take ground to a flank), par quatre, le sergent-couvreur doit être en front et vis-à-vis les hommes du premier rang, excepté dans le cas où la compagnie serait en colonne serrée, le capitaine, à qui cette place appartiendrait, obligera le sergent-couvreur à se placer en avant des deux hommes du rang de serre-file.

Art. 4.—Lorsqu'une compagnie doit changer son front par une contre-marche, au mot d'avertissement, le sergent-couvreur avancera pour couvrir le capitaine, et au mot de commandement " March," fera volte-face et restera stationnaire, et aux mots de commandement " Halt," " Dress," reprendra sa place.

Art. 5.—Si la compagnie, étant en colonne de subdivision, reçoit l'ordre de se reformer, au mot d'avertissement le sergent-couvreur devra aller occuper la place où le pivot de la seconde subdivision devra s'arrêter.

Art. 6.—Dans le cas où la colonne, étant par section, recevrait l'ordre de se former par subdivision, le sergent-couvreur ira indiquer, en s'y transportant, l'espace que devra occuper la première subdivision lorsque le mouvement aura été exécuté.

Art. 7.—Lorsqu'un bataillon, en ligne de bataille, doit ouvrir ses rangs (take open order), le sergent-couvreur, aux mots de commandement " Rear rank take open order," fera un pas de côté, de 21 pouces, à gauche, occupant la place laissée vacante par le pivot du rang de serre-file, afin de laisser libre le passage aux officiers surnuméraires; ceux-ci passés, il occupera la place du capitaine, en faisant un pas de côté, à droite, et un pas en avant.

Art. 8.—Le bataillon ayant reçu l'ordre de serrer ses rangs (take close order), le sergent-couvreur devra faire deux pas en arrière et un à gauche, et attendre que les officiers surnuméraires aient repris leurs places en arrière de leur compagnie; ceci fait, il reprendra sa place à droite et au rang de serre-file.

Art. 9.—Lorsqu'une compagnie détachera quelques files (Break off files), le sergent-couvreur devra couvrir le capitaine jusqu'à ce que toutes les files aient repris leur place, en rang, avec la compagnie.

Art. 10. Lorsqu'une compagnie, marchant au pas ordinaire, reçoit l'ordre d'ouvrir ses rangs (take open order), le sergent-couvreur occupera la place laissée vacante par le capitaine, et aussitôt que le commandement sera donné de prendre le pas accéléré, il reprendra sa place, qui sera en arrière de la seconde file de la droite du rang de serre-file.

Art. 11. En colonne serrée de section, le sergent-couvreur devra couvrir le capitaine. (Ce cas fait exception.)

Art. 12. Lorsqu'un bataillon, ployé en colonne avec distance entière, droite en front, devra reformer la ligne de bataille, la conversion devant se faire sur la gauche, le sergent-couvreur de la première compagnie devra indiquer, en s'y transportant, la place qu'occupera la droite de sa compagnie faisant face au véritable front, levant l'avant-bras qui ne porte pas l'arme, et s'alignant sur les pivots des autres compagnies ; les sergents-couvreurs des autres compagnies se transporteront sur le flanc droit de leurs compagnies respectives, et conduiront ; après la halte, ils conserveront la place de leur capitaine, et lorsque les mots de commandement "Eyes front" seront donnés, pour livrer passage aux capitaines, ils prendront deux pas en arrière et un pas à gauche ; ceux-ci étant passés, les sergents-couvreurs reprendront leurs places en faisant un pas de côté à droite, et un en avant, et couvriront leur capitaine.

Art. 13. Lorsque la colonne sera gauche en front, les compagnies devant converser en ligne de bataille sur la droite, le sergent-couvreur de la compagnie en front indiquera, en s'y transportant, la distance que doit occuper sa compagnie, et ceux des autres compagnies garderont leurs places respectives, jusqu'à ce que le mot de commandement "March" soit donné ; alors se transportant à la droite de leur compagnie, ils y retiendront la place de leurs capitaines, et aux mots de commandement "Eyes Front" ils agiront tel que mentionné dans l'article 12.

PLOYER LE BATAILLON EN COLONNE SERRÉE OU À DISTANCE DE SECTION SUR LA PREMIÈRE COMPAGNIE.

Art. 14. Au mot d'avertissement, ordonnant le mouvement indiqué en tête, le sergent-couvreur, se placera six pas en avant de son capitaine, s'alignant sur lui et sur ceux des autres compagnies, et portera son arme tel que requis par le mot de commandement "Recover," le sergent-couvreur de la compagnie No. 2, se placera à distance de colonne serrée, (ou à distance de section) en arrière du capitaine de la première compagnie, faisant face et s'alignant sur lui et son sergent, aussitôt après avoir pris son alignement, il portera l'arme à l'épaule "shoulder arms" et restera stationnaire ; au mot de commandement "March" les sergents-couvreurs des autres compagnies les laisseront successivement ; aussitôt que celles-ci seront à vingt pas de l'endroit où devra être leur gauche, les sergents-couvreurs prendront la distance de leurs compagnies en s'alignant sur les autres sergents, et cèderont leur place au capitaine, lorsque le mot de commandement "Front Dress" sera donné, se transportant aussitôt en arrière de la seconde file et à gauche du rang de serre-file.

Art. 15. Lorsque la colonne sera ployée en avant de la première compagnie, le sergent-couvreur de la compagnie Numéro 1, se placera six pas en arrière de son capitaine et tourné vers lui, (le capitaine restant sur le flanc droit) ; les autres sergents-couvreurs laisseront leurs compagnies respectives successivement au fur et à mesure que celles-ci arriveront à vingt pas de l'endroit où la droite de leur compagnie doit se trouver ; après avoir pris leur distance ils feront volte-face aussitôt, resteront stationnaires, portant l'arme à l'épaule "Shoulder arms," et au mot de commandement "Dress" ils prendront leur place de la manière mentionnée plus haut.

Art. 16. Lorsqu'une colonne devra être ployée en arrière de la compagnie qui est sur la gauche de la ligne, le sergent-couvreur de cette compagnie se placera six pas en avant de son capitaine, (lequel restera sur le flanc droit;) les sergents-couvreurs des autres compagnies agiront tel que mentionné plus haut.

Art. 17. Lorsque le bataillon devra être ployé sur la compagnie de centre droite en front, dans ce cas les sergents-couvreurs de toutes les compagnies à gauche de celle-ci lorsqu'en ligne, agiront comme se formant en arrière d'une compagnie du flanc droit, et les compagnies sur la droite comme se formant en avant d'une compagnie du flanc gauche.

Art. 18. Si la formation d'un bataillon en colonne serrée, est faite sur une compagnie du centre avec gauche en front, c'est l'inverse de l'article 17me ; les sergents-couvreurs des compagnies sur la gauche de celle-ci lorsqu'en ligne, agiront comme devant se former en avant de la compagnie du flanc droit, et ceux des compagnies sur la droite, agiront comme devant former la colonne en arrière de la compagnie du flanc gauche.

DÉPLOYER UN BATAILLON DE COLONNE SERRÉE OU À DISTANCE DE SECTION.

Art. 19. Lorsqu'un bataillon en colonne serrée, (ou à demi distance) droite en front devra se déployer sur la première compagnie, aux mots d'avertissement "Deploy on the Leading Company," le sergent-couvreur et le sergent surnuméraire marqueront les points de bâse (base points) le premier en avant du flanc gauche de la compagnie, le second en avant du flanc droit, les deux faisant face à droite, et à longueur de bras du front de la compagnie, les poings fermés; le sergent-couvreur de la seconde compagnie, aux mots de commendement, "Form fours Left," courra en avant, s'alignant sur les points de bâse, et indiquant la place où doit reposer la gauche de la compagnie, et étant à longueur de bras du front de la compagnie, les sergents-couvreurs des autres compagnies courant successivement en avant aussitôt que leurs compagnies arriveront à vingt pas de l'endroit où la gauche de leur compagnie devra se trouver.

Les sergents-couvreurs, excepté le premier et le sergent surnuméraire, resteront stationnaires jusqu'à ce que la seconde compagnie qui les précède ait reçu le commandement "Eyes

Front ;" alors ils reprendront leurs places, en rang ; les sergents marquant les points de bâse reprendront leur place aussitôt que le major qui aligne le bataillon aura donné le commandement " Steady."

UN BATAILLON EN COLONNE AVEC DISTANCE ENTIÈRE FORMANT LA LIGNE DE BATAILLE.

Art. 20. Lorsqu'un bataillon en colonne avec distance entière droite en front, devra être déployé en ligne de bataille sur la 1ère Compagnie, aux mots d'avertissement, "Form Line on the Leading Company," le sergent-couvreur et le sergent surnuméraire de cette compagnie marqueront les points de bâse, le premier en avant du flanc gauche, le second en avant du flanc droit, face à droite, et levant leurs bras pour indiquer où la ligne devra se former ; les autres sergents-couvreurs au commandement " Remaining Companies Four Paces to your Right Backwards Wheel," iront se placer en arrière de la 8me file ; et lorsque les compagnies auront fait conversion et se seront alignées, les sergents-couvreurs se placeront sur le flanc gauche de leur compagnie respective, chaque sergent-couvreur en arrivant à vingt pas de l'alignement se portera en avant au pas redoublé et s'alignera sur les autres sergents, levant son bras pour indiquer où sa compagnie devra s'arrêter; les sergents-couvreurs retourneront à leurs places par l'arrière de leur compagnie, au commandement " Eyes Front " ainsi que les points de bâse au mot de commandement du major, " Steady."

Art. 21. Lorsque la formation se fera de colonne ouverte, gauche en front, la ligne de bataille sera formée de la même manière que droite en front ; les points de bâse faisant face à gauche, le sergent-couvreur sur la droite, le sergent surnuméraire sur la gauche de la compagnie dirigeante, les autres sergents-couvreurs agissant tel que mentionné plus haut.

Art. 22. Lorsque la formation se fera sur une compagnie en arrière, droite en front, la ligne sera formée comme dans le premier cas, excepté que le rang de serre-file dirigera en

marchant vers l'alignement, le sergent-couvreur de cette compagnie marquant les points de bâse, le premier sur la droite, le second sur la gauche, les deux faisant face à droite, les autres tel que mentionné plus haut.

Art. 23. Lorsque la ligne devra être formée sur une compagnie du centre, les compagnies qui se trouveront en arrière, procèderont comme devant se former sur une compagnie de front, et celles en avant, comme devant se former sur une compagnie en arrière; le sergent surnuméraire, et le sergent-couvreur marquant les points de bâse, le premier sur la droite, le second sur la gauche, les deux se faisant face.

Art. 24. Si un bataillon en colonne, avec distance entière, doit former la ligne sur le flanc opposé, les sergents-couvreurs prendront les places laissées vacantes par leurs capitaines respectifs, alors le sergent-couvreur, et le sergent surnuméraire de la compagnie dirigeante devront, après la halte, laisser leur rang et marquer les points de bâse faisant face à droite; les autres sergents-couvreurs prendront leurs distance et alignement aussitôt que leurs compagnies arriveront à vingt pas du lieu où elles devront se trouver en ligne.

SONNERIES.

Les sonneries suivantes (bugle sounds) pourront, dans l'occasion, être substituées aux mots de commandement, lorsque tiraillant ; mais la voix est moins sujette à erreur, et les commandements étant repétés par tous les surnuméraires, peuvent parcourir la ligne des tirailleurs en aussi peu de temps que les sonneries.

La note G sur la trompette signifie la droite de la ligne ; deux G le centre, et trois G la gauche.

Les notes G précédant une sonnerie signifient la partie de la ligne à laquelle cette sonnerie s'applique, par exemple : deux G avant la sonnerie "Déployer" (Extend) signifie se déployer du centre ; un G suivi de la sonnerie "Rallier" (Close) signifie se rallier sur la droite ; un G suivi de la sonnerie "Se porter sur un flanc" (Incline) signifie se porter sur la droite, et trois G suivis de la sonnerie "Converser" (Wheel) signifie converser sur la gauche.

La sonnerie "Halt" annule toute sonnerie antérieure, excepté le feu.

Les sonneries IX et X devront être précédés des notes G sonnées distinctement.

I. Extend.



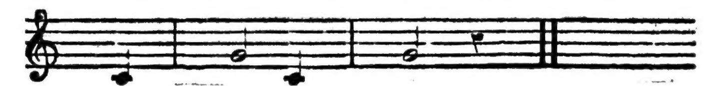
II. Close.



III. Advance.



IV. Halt.



V. Commence Firing.



VI. Cease Firing.



VII. Retire.



VIII. Assembly.



IX. Incline.



X. Wheel.



XI. The Alarm or Look out for Cavalry.

